



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Programme d'études

Année scolaire 2025-2026

A.1.5.1.37. Percussion latine

Introduction

L'existence d'une classe de percussions traditionnelles cubaines et latines constitue une source d'enrichissement pour un établissement d'enseignement musical, par les valeurs, les qualités et les compétences qu'elle permet de créer chez les élèves.

Son enseignement par transmission orale, développe la mémoire, l'écoute, l'approche sensorielle, corporelle et intuitive de la musique ressentie immédiatement dans toute sa dimension expressive.

Le processus d'apprentissage en trois étapes implicites dans la tradition orale (l'observation, la compréhension et la restitution) contribue à créer chez les élèves un espace intérieur d'éveil à soi, un rapport au temps plus apaisé, ce qui favorise l'intériorisation et l'appropriation de la musique.

La pratique collective est un élément essentiel de la pédagogie par les nombreux apports qu'elle implique. L'absence de partitions développe la disponibilité, la concentration, la communication visuelle, l'attention aux autres et la réactivité.

Le niveau de communication entre les participants est un élément fondateur dans l'élaboration de la musique et sa qualité d'exécution, ce qui permet de développer la prise de conscience du rôle de chacun dans l'élaboration du résultat musical global. Le jeu en collectivité est un puissant vecteur de lien social et d'exigence individuelle.

Le répertoire utilisé, par sa très grande diversité, (du style le plus classique au plus syncopé) présente de multiples directions de travail. C'est un outil adapté pour une initiation vivante des élèves à la musique par la pratique de la percussion et du chant.

La dissociation utilisée dans la pratique du chant et du jeu simultané, très fréquente dans le cadre de ce répertoire, constitue une étape pour s'affranchir de la difficulté que représente dans toute situation musicale habituelle le fait de jouer et d'écouter quelqu'un d'autre en même temps.

La structure de certaines pièces qui comportent des sections improvisées et de durées variables nécessite une gestion collective de leur déroulement, ce qui implique une grande disponibilité, l'interaction et la présence des musiciens.

Le caractère dansant de ce répertoire vient rappeler aux élèves la relation très forte qui relie la musique à la danse, car toute musique est mouvement et toute danse une musique du corps. Cela engendre un engagement du corps dans la façon de percevoir la musique et de la jouer.

Ce répertoire permet de travailler l'improvisation selon des styles très différents, de travailler sur une très grande variété de rythmes, offrant la possibilité d'adaptation à des contextes musicaux très divers.

C'est pourquoi la classe des percussions traditionnelles cubaines et latines représente l'opportunité d'une pratique musicale vivante, épanouissante et exigeante qui privilégie l'expérience du vécu musical pour chacun des élèves et contribue à l'acquisition d'une culture générale sur les musiques du monde.

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{er} CYCLE

Compétences souhaitées

1. Mémorisation d'une pièce musicale populaire comportant un enchaînement de plusieurs rythmes différents sans partition.
2. Démontrer une maîtrise technique par une bonne coordination et un contrôle du geste permettant d'identifier clairement les frappes principales et d'observer une certaine fluidité dans le jeu.
3. Maîtrise suffisante du tempo pour jouer une pièce avec une certaine assise.
4. Adaptation à une structure musicale simple par le choix des bons repères mélodiques et rythmiques.
5. Démontrer une conscience musicale, une qualité d'écoute et un contrôle de soi par la capacité à se rattraper en cas de perte de repères.
6. Faire preuve de musicalité en respectant les nuances proposées dans la pièce.
7. Présenter un discours musical intelligible et expressif témoignant d'une compréhension de la pièce jouée.
8. Capacité d'enchaîner plusieurs chants traditionnels en jouant en même temps l'instrument, le rythme du genre musical correspondant ou présenter 2 instruments différents sans chant.
9. Être capable d'orienter son écoute vers les différents participants d'un ensemble, selon les enjeux musicaux du moment.
10. Capacité à gérer le déroulement et la durée d'une pièce musicale par le contrôle de l'intensité expressive et l'énergie dépensée.
11. Être capable de nommer les rythmes et instruments utilisés dans les pièces présentées.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- Connaissance des rythmes du 1^{er} cycle selon le catalogue-type de rythmes
- 1 pièce pour congas solo au choix de l'enseignant
- 1 pièce pour congas solo d'un autre style ou un deuxième instrument (Timbales, Bongos, etc) au choix de l'enseignant

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant en ensemble, de style, de caractère et d'instrumentation différents

Détails d'exécution :

Durée globale des épreuves : 10 à 15 minutes

L'élève présente chaque programme (épreuve technique à huis clos et épreuve publique) de mémoire.

Catalogue-type de rythmes pour l'examen du diplôme du premier cycle

Son Clave (3-2)	Bolero
Son Clave (2-3)	Cha Cha Cha
Rumba Clave (3-2)	A Caballo
Rumba Clave (2-3)	Cascara (3-2)
Tumbao	Cascara (2-3)
Salidor	

DIVISION INFÉRIEURE – 2^e CYCLE**Compétences souhaitées**

1. Mémorisation et intériorisation d'une pièce musicale populaire de difficulté moyenne comportant un enchaînement de plusieurs rythmes différents sans partition.
2. Démontrer une maîtrise technique mettant en évidence la clarté, la limpidité et la qualité des sons, des phrases, une présence dans le jeu.
3. Maîtrise des enchaînements techniques utilisés dans la majeure partie du répertoire ; des rythmes, syncopes et breaks que l'on trouve habituellement en musique populaire et en latin jazz.
4. Maîtrise de l'assise rythmique sur un tempo intermédiaire.
5. Posséder les facultés de résistance et d'endurance nécessaires pour gérer la dépense d'énergie pendant la durée d'une pièce de caractère dynamique.
6. Pouvoir jouer un ou plusieurs rythmes comportant des variations ou un solo avec accompagnement musical dans un style donné.
7. Pouvoir utiliser pour l'accompagnement des instruments avec baguettes (catas, grosse caisse, cloches) ou éventuellement utiliser d'autres techniques de jeu (chekeres, güiro, maracas).
8. Pouvoir jouer au moins un rythme nécessitant un travail de dissociation des mains.
9. Connaître et jouer des rythmes en 12/8, avec quelques chants correspondants, en prenant repère sur la clave de référence.
10. Maîtrise des compétences nécessaires à la pratique en ensemble : accord des tambours, précision d'exécution dans la mise en place en collectif, musicalité, dynamiques, respiration, ponctuation, nuances, justesse de la voix, écoute, réactivité, communication, conscience de sa propre place, du rôle de chacun, et du résultat musical global.
11. Connaître tous les rythmes composant la polyrythmie présentée et la fonction de chacun d'entre eux dans sa construction.
12. Pouvoir donner quelques repères sur l'organisation musicale et sociale, le contexte dans lequel la musique présentée par l'élève est jouée traditionnellement.

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve technique à huis clos :

- Connaissance des rythmes du 2^e cycle selon le catalogue-type de rythmes
- 1 pièce pour congas solo au choix de l'enseignant
- 1 pièce pour congas solo d'un autre style ou un deuxième instrument (Timbales, Bongos, etc)

Épreuve publique :

- 3 morceaux au choix de l'enseignant, de style, de caractère et d'instrumentation différents

Détails d'exécution :

Durée globale des épreuves: 15 à 20 minutes.

L'élève présente chaque programme (épreuve technique à huis clos et épreuve publique) de mémoire.

Catalogue-type de rythmes pour l'examen du diplôme du deuxième cycle

Afro	Martillo
Danzon	Charanga
Songo	Patato
Mozambique	Mambo Bell (3-2 & 2-3)
12/8	Guaguanco
Cumbia	Bongo Bel

Division moyenne

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve technique à huis clos :

- Connaissance des rythmes populaires et folkloriques tels que définis par l'établissement
- 1 pièce pour congas solo
- 2 pièces pour congas solo d'un autre style ou un autre instrument (Timbales, Bongos, etc)

Épreuve publique :

- 4 morceaux au choix de l'enseignant, de style, de caractère et d'instrumentation différents, dont 1 transcription

Détails d'exécution :

Durée globale des épreuves : 20-30 minutes.

L'élève présente chaque programme (épreuve technique à huis clos et épreuve publique) de mémoire.

Division moyenne spécialisée

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- Connaissance des rythmes populaires et folkloriques tels que définis par l'établissement
- 1 pièce pour congas solo
- 3 pièces pour congas solo d'un autre style ou un autre instrument (Timbales, Bongos, etc)

Épreuve publique :

- 5 morceaux au choix de l'enseignant, de style, de caractère et d'instrumentation différents, dont 2 transcriptions

Détails d'exécution :

Durée globale des épreuves : 25-35 minutes.

L'élève présente chaque programme (épreuve technique à huis clos et épreuve publique) de mémoire.

Division supérieure

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission

Le programme de l'épreuve d'une durée de 25 à 40 minutes comprend plusieurs œuvres de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital, comprend plusieurs œuvres de styles différents.

Durée globale de l'examen : 40 à 45 minutes.

Le programme est présenté en entier.

L'élève présente chaque programme (épreuve technique à huis clos et épreuve publique) de mémoire.